

Image not found or type unknown



Site de e-commerce qui ne donne plus signe de vie

Par **vanolive**, le **26/02/2012** à **08:21**

Bonjour,

Je me décide à témoigner depuis quelques jours de réflexion. Ayant passé commande sur le site creadomia (meubles) le 08/11/2011, je reste à ce jour sans nouvelles de mon canapé. Règlement par chèque envoyé le même jour (2 chèques de 605€ dont un encaissé le 06/12/2011) Ils annonçaient 12 semaines. A ce jour pas de nouvelles mais le plus inquiétant c'est qu'ils sont injoignables par tel, mail. Demain je poste donc une lettre AR demandant le remboursement du 1er chèque et je fais opposition sur le second. Le site, depuis aujourd'hui serait en maintenance au vu de leur succès!!! Inquiétant....Qui est dans ce cas avec Creadomia ou un autre site? Dans le cas ou cette société ne donne plus signe de vie quel recours peut-on avoir?

Merci pour votre aide.

Vanessa.